



# Comment importer mes données sur l'application données sociales ?

Trois modes d'import de données ont été développés dans l'application Données Sociales :

## Le fichier N4DS

La **DADS** (Déclaration Annuelle de Données Sociales) est une formalité administrative obligatoire que doit accomplir toutes les administrations publiques. Cette déclaration, établie par établissement, doit être transmise **au plus tard au 31 janvier de chaque année** pour l'année n-1.

L'application permet à la collectivité d'extraire de son fichier .txt N4DS **une version allégée préremplissant une partie des données demandées** lors de la saisie.

**Deux fichiers N4DS peuvent être importés par la collectivité lors d'une campagne de collecte.**

- Le fichier de l'année de campagne (exemple N4DS.txt 2018) qui permet le **pré-remplissage agent par agent** dans l'application des éléments présentés ci-dessus.
- Le fichier de l'année n-1 qui permet de préremplir **uniquement le tableau** consolidé des ETPR n-1.

## Le fichier DGCL format TXT

Lorsqu'une collectivité a réalisé son Bilan social **par un autre moyen que l'application**, celle-ci dispose du fichier Excel DGCL et du fichier au format TXT.

Ce dernier peut être intégré **directement dans l'application** par la collectivité. Deux avantages :

### • Pour la collectivité :

Elle peut **vérifier facilement et rapidement son fichier** par le déclenchement des contrôles de cohérences dans l'application et sécuriser l'envoi de ces données à la DGCL (Le centre de gestion garantissant la sécurité du dépôt de ces données sur l'espace DGCL Cf. partie L'espace DGCL).

### • Pour le centre de gestion :

Il peut récupérer les données des collectivités n'ayant pas utilisé l'application et ainsi **augmenter son taux de retour et disposer de données plus complètes pour son territoire.**

## La base carrière Agirhe

La base « **carrière** » d'Agirhe peut être importée par le **Centre de Gestion** pour les collectivités qui le souhaitent.

Le Centre de Gestion importe le fichier XML extrait au 31/12/n-1 de son logiciel, lors de la création de son enquête, ceci permettant le **pré-remplissage agent par agent des collectivités concernées.**



**Comparatif des éléments repris par la N4DS et par Agirhe :**

<b>Indicateurs</b>	<b>N4DS</b>	<b>AGIRHE</b>
Nom	✓	✓
Prénom	✓	✓
Statut (titulaire ou contractuel sur emploi permanent et non permanent)	✓	✓
Genre	✓	✓
Catégorie, cadre d'emplois et grade	✓	✓
Position statutaire	✓	✓
Type de contrat		✓
Temps de travail	✓	✓
Mouvements éventuels (départs, arrivées, au cours de l'année, changements de statut)	✓	✓
Rémunération selon le statut de l'agent (rémunération statutaire + primes et indemnités)	✓	
Nombre d'heures travaillées	✓	
Calcul de l'équivalent temps plein rémunéré	✓	
Nombre d'heures travaillées	✓	
Calcul de l'Equivalent Temps Plein Rémunéré	✓	
Nombre et types d'absences au cours de l'année	✓	✓
Formation		✓
CET		✓